

## Communication de déclaration de transparence

### *Information réglementée*

**Anvers, 17 janvier 2019, 17h45 CET**

Le 15 janvier 2019, Capfi Delen Asset Management nv, avec siège à Jan Van Rijswijcklaan 178, 2020 Anvers, Belgique, a informé la FSMA et TINC que le 9 janvier 2019 elle détenait 1.357.558 actions et droits de vote de la société TINC, soit 4,98% ce qui implique qu'elle a franchi le seuil légal de 5% qui a été adopté également dans les statuts.

Nom	Date	Seuil	Droits de vote #	Dénominateur	Droits de vote %
Capfi Delen Asset Management nv	9/01/2019	< 5 %	1.357.558	27.272.728	4,98%

La version complète de la déclaration de transparence est disponible sur le site web de TINC [www.tincinvest.com](http://www.tincinvest.com).

**Contact:**

Manu Vandenbulcke, CEO TINC  
T +32 3 290 21 73 – [manu.vandenbulcke@tincinvest.com](mailto:manu.vandenbulcke@tincinvest.com)

Bruno Laforce, Investor Relations TINC  
T + 32 3 290 21 73 – [bruno.laforce@tincinvest.com](mailto:bruno.laforce@tincinvest.com)

---

**À propos de TINC**

TINC est une Société d'investissement cotée en bourse qui investit dans les sociétés actives dans la réalisation et l'exploitation d'infrastructures. TINC détient un portefeuille d'investissement diversifié de participations dans des partenariats publics-privés, des infrastructures basées sur l'énergie et la demande, situé en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésoreries à long terme, qui ont un caractère durable et qui forment la base de la politique de dividendes de TINC. Les participations sont gérées activement par une équipe de professionnels expérimentés en investissement et en infrastructure et dont les bureaux sont établis à Anvers et à La Haye. TINC est cotée sur Euronext Brussels depuis le 12 mai 2015.

Visitez notre site Internet pour plus d'informations: [www.tincinvest.com](http://www.tincinvest.com).

---